

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 43 (2016)
Heft: 164

Rubrik: Procès-verbal FRIP 21 mai 2016

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL FRIP 21 MAI 2016 *Fédération romande et internationale des patoisants*

Acronymes des fédérations et des instituts

AVAP : Association vaudoise des Amis du patois

CD : Centre de dialectologie et d'étude du français régional – Université de Neuchâtel

CEFP : Centre d'études francoprovençales – Vallée d'Aoste – Saint-Nicolas

COPIL : comité de pilotage de la fête internationale des patois 2017

EFFEPI : Association d'études et de recherches francoprovençales – Piémont

FCVAP : Fédération Cantonale Valaisanne des Amis du Patois

FFP : Fédération du francoprovençal – Pays Lyonnais

Fédération « Lou Rbiolon » – Savoie

FPCJ : Fédération des patoisants du Canton du Jura

FRIP : Fédération romande et internationale des patoisants

Fondation du Patois – Valais

GPSR-UniNE : Glossaire des patois de la Suisse romande – Université de Neuchâtel

L'Ami du Patois – Revue de la FRIP

SCPF : Société cantonale des patoisants fribourgeois

UPLR : Union des Patoisants en Langue Romane – Trouée de Belfort

Assemblée du Conseil de la FRIP

Président : Bernard Martin (AVAP)

Vice-président : Marcel Thürler (SCPF)

Secrétaire : Maude Ehinger (AVAP)

Date : samedi 21 mai 2016 de 10h12 à 12h30

Lieu : Restaurant de la Plage d'Yverdon

Présidée par Bernard Martin

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste de présences

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 21 novembre 2015 à Lausanne

3. Présentation des comptes 2015

4. Rapport des vérificateurs des comptes

5. Approbation des comptes 2015

6. Rapport du président

7. Informations sur la fête internationale des patois 2017

8. Informations du délégué du GPSR-UniNE, M. Eric Flückiger

9. Rapport d'activité des Fédérations

10. Fixation de la date de l'assemblée des délégués de l'automne 2016

11. Divers

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste de présences

Le président de la FRIP, M. Martin, ouvre la séance à 10h15 et lit un texte en patois vaudois. Il demande ensuite aux délégués et aux invités de se présenter. Trois des invités sont des délégués de la commission d'animation de la fête des patois 2017. Il s'agit de :

Jacques Mounir webmaster du site de la fête des patois 2017. M. Martin souhaite que le site de la fête soit un lieu convivial pour les fédérations. Les délégués de la FRIP peuvent contacter M. Mounir pour lui transmettre des informations sur des événements relatifs au patois qui ont lieu dans leur région. Le président de la FRIP propose qu'après la fête 2017, ce site soit remis aux Jurassiens qui se chargeront de préparer la prochaine fête internationale.

Nicole Margot secrétaire de la commission d'animation. Elle organise le coterd (discussion) en patois de la fête. Elle prépare une rencontre entre patoisants savoyards et vaudois qui aura lieu le 12 juin 2016 à Yvoire. Elle propose aux délégués de la FRIP de participer à cet événement.

Didier Conod membre de la commission d'animation.

Monique Schafroth est la quatrième invitée. Elle est secrétaire du COPIL. Elle gère aussi le site internet de l'AVAP (<http://www.patoisvaudois.ch>).

Afin que la liste des membres des délégués de la FRIP soit à jour, la secrétaire fait circuler une liste de présences.

Présences

Bureau

Bernard Martin (président de la FRIP)

Marcel Thürler (vice-président de la FRIP)

Pierre-Alain Poletti (trésorier de la FRIP)

Eric Flückiger (représentant du GPSR-UniNE)

Gisèle Pannatier (représentante de *L'Ami du patois*)

Maude Ehinger (secrétaire de la FRIP)

Fédérations

Fribourg : Marcel Thürler (président de la SCPF), Robert Kolly et Gérard Genoud

Jura : Francine Girardin (vice-présidente de la FPCJ)

Piémont : Ornella De Paoli (présidente de l'EFFEPI)

Savoie : Odile Lalliard (vice-présidente de la Fédération « Lou Rbiolon »)

Valais : Gisèle Pannatier (présidente de la FCVAP), Julien Besse (secrétaire de la FCVAP) et Jean-Michel Robyr

Invités (consultants et ressources) : Nicole Margot, Didier Conod, Jacques Mounir (représentants de la commission d'animation de la Fête 2017)

Monique Schafroth (représentante du COPIL et de l'AVAP)

Excusés Fédérations et Invités

Gilbert Bellon (Valais)

Anne-Gabrielle Bretz-Héritier (représentante de *L'Ami du patois*)

François Busser (président de l'UPLR)

Christiane Dunoyer (présidente du CEFP)

Maurice Jobin (président de la FPCJ)

Claude Longre (président de la FFP)

René Maytain (directeur de la Fondation du Patois – Valais)

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 21 novembre 2015 à Lausanne. Il est adopté unanimement par les délégués.

3. Présentation des comptes 2015. L'extrait des comptes de l'exercice 2015 est présenté par M. Poletti, trésorier de la FRIP.

Extrait des comptes de l'exercice 2015

Exploitation		Entrées	Sorties
Administration	Taxes compte Postfinance		66.50
	Frais assemblée générale 23 mai		600.00
	Frais séance Conseil 21 nov.		385.00
Cotisations	Fédération FRIBOURGEOISE	500.00	
	Lou R'biolon SAVOIE	607.08	
	Trouée de BELFORT	100.00	
	Patoisants du JURA	500.00	
	Fédération VALAISANNE	500.00	
Intérêts des capitaux		0.60	
Excédent des recettes			1'156.18

		2'207.68	2'207.68
Compte capital			
Capital au 1er janvier 2015			2'795.22
Excédent de recettes de l'exercice			1'156.18

Capital au 31 décembre 2015			3'951.40
Bilan			
Compte Postfinance 10-11835-7			3'686.10
Compte Postfinance e-deposito 92-425946-4			265.30
Capital au 31 décembre 2015		3'951.40	

		3'951.40	3'951.40

Commentaires du caissier sur les comptes 2015

Concernant le compte d'exploitation, nous avons :

Du côté des frais :

2 assemblées par année, soit pour 2015	985.00 Fr	de repas, salle, etc
des taxes de Postfinance, soit pour 2015	66.50 Fr	

ces taxes viennent du fait que notre avoir est < 7500.- Fr -> 12 mois à 5.- Fr = 60.- Fr

et lorsque vous payez vos cotisations à un guichet de poste,

1 cas, versement de 100.- Fr,	taxe de	Fr 1.80
1 cas, versement de 500.- Fr,	taxe de	Fr 2.35
1 cas, versement de 500.- Fr,	taxe de	Fr 2.35
total pour 2015		Fr 6.50

Du côté des rentrées :

vos cotisations pour un total de Fr 2'207.08

et les intérêts (avec des taux actuels dérisoires) Fr 0.60

Le capital se présente ainsi :

Au 1.1.2015, nous avons	2'795.22 Fr
L'excédent de recettes fut	<u>1'156.18 Fr</u>
Donc au 31.12.2015, on a eu	3'951.40 Fr

Le Bilan donne

Actif Postfinance 10-11835-7	3'686.10 Fr
Actif e-deposito 92-425946-4	265.30 Fr
Passif inexistant	<u>- . - -</u>
Fortune nette 31.12.2015	3'951.40 Fr

Budget 2016

Nous n'avons pas à proprement parler de budget, mais nous comptons sur vos cotisations.

Notre fête quadriennale aura lieu en septembre 2017, et nous devrions pouvoir verser env. Fr 6'000.-- à l'AVAP qui l'organise.

Pour cela, en ajoutant les frais de médailles et les assemblées, il nous faudrait en caisse en juin 2017 une somme d'environ Fr 7'800.--, soit le double de l'état au 1.1.2016.

Il nous reste donc les cotisations de 2016 et une partie de 2017 pour combler les Fr 3'900.-- qui nous manquent.

Votre caissier se recommande donc pour le rattrapage des cotisations.

Merci d'avance à chacun !

Conclusion à propos des versements

Pour éviter certaines taxes, M. Poletti conseille aux délégués d'effectuer les paiements par virement bancaire ou postal et non pas au guichet.

D'après l'état des cotisations au 30 avril 2016, seule la fédération des Fri-bourgeois a fait le versement.

Cela fait depuis longtemps que les délégués de la FRIP n'ont pas de nouvelles de la fédération du Pays Lyonnais et que celle-ci n'a pas fait de versement.

A ce propos, M. Thürler se demande si la FFP du Pays Lyonnais fait partie de la Savoie. M^{me} Lalliard répond qu'il s'agit d'une autre fédération. Elle rappelle que la FFP est devenue une grande fédération et qu'elle est ouverte à tous. M^{me} Lalliard va fournir au bureau de la FRIP l'adresse de la secrétaire de la FFP pour les prochains contacts.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes 2015 ont été vérifiés et approuvés par M^{me} Girardin et M. Conod.

5. Approbation des comptes 2015

M^{me} Girardin et M. Conod demandent à l'assemblée des délégués de la FRIP d'accepter les comptes 2015. Les comptes 2015 sont unanimement acceptés par les délégués présents. Pierre-Alain Poletti est félicité pour son excellent travail.

6. Rapport du président

M. Martin annonce que le site internet de la fête 2017 fonctionne. Il énumère les différentes personnes qui participent à la préparation de cet évènement et relève que chacun connaît son rôle. Il souligne que plusieurs de ces personnes sont habituées à organiser ce type de fête.

Il signale que le comité de l'AVAP poursuit ses visites aux différentes sections de patoisants en vue de la fête ainsi qu'aux associations connexes en pays de Vaud. Il a visité Lou Rbiolon en Savoie et les patoisants de la Glâne au Châtelard. Une rencontre entre patoisants savoyards et vaudois se déroulera le 12 juin à Yvoire. Il envisage une rencontre en novembre à Bex, pour les patoisants du Chablais, avec la participation de la médiathèque du Valais. Il souhaiterait également organiser une rencontre à Moudon avec les patoisants « kouètsou ».

7. Informations sur la fête internationale des patois 2017

Pré-inscriptions

M^{me} Schafroth (COPIL) a été chargée d'envoyer les pré-inscriptions à la fête 2017. Pour l'instant, elle n'a reçu que très peu de courrier en retour. Elle a pris des exemplaires papier de ces pré-inscriptions qu'elle propose aux délégués de la FRIP.

M. Thürler conseille d'éviter la confusion entre les pré-inscriptions pour le logement et celles pour les animations. Ces pré-inscriptions doivent en premier lieu concerner les logements. Il recommande de repousser le délai des réponses au 15 juillet 2016. Lors de la préparation de la fête de Bulle en 2013, ils avaient géré les pré-inscriptions pour le logement entièrement par mail.

Participation du CD et du GPSR-UniNE

M. Flückiger et M^{me} Ehinger expliquent que le CD et le GPSR-UniNE de l'Université de Neuchâtel participeront à la fête des patois 2017. Ils le feront de deux manières :

1. Avec l'association de l'Office fédéral de la culture, ils proposeront une manifestation scientifique (colloque) à l'université de Neuchâtel. Elle sera ouverte au grand public, aux participants à la fête et aux scientifiques. Elle se tiendra le jeudi 21 et le vendredi 22 septembre 2017 précédant la fête. Les patoisants seront invités à prendre activement part à ces deux journées. La thématique de l'événement et l'horaire définitif ne sont pas encore fixés. Le jeudi soir aura lieu une soirée musicale ou de contes en patois jurassien.
2. Le samedi de la fête, le CD et le GPSR-UniNE proposeront des ateliers et des posters pour présenter leurs travaux au grand public dans des salles du centre ville d'Yverdon. Le dimanche, les posters pourront être installés à la Marive.

Au niveau de la répartition des responsabilités, le CD et GPSR-UniNE s'occuperont d'inviter les conférenciers. Les participants à la fête qui souhaiteront prendre part aux deux journées de colloque seront logés par le COPIL.

En septembre de cette année, le CD et GPSR-UniNE commenceront à préparer la manifestation. Ils lanceront les invitations et créeront un site internet avec les détails de ces deux jours. Son adresse sera communiquée aux participants à la fête.

Nombre de participants à la fête

Pour M. Martin les patoisants vaudois ont un complexe d'infériorité numérique, la manifestation scientifique possède donc un certain intérêt pour compenser cela.

Le président souligne que la Marive ne pourra pas accueillir plus de 800 personnes. M. Thürler explique que le nombre élevé de patoisants le dimanche de la fête 2013 à Bulle était dû à la participation de très nombreux Fribourgeois. En 2017, la représentation de Fribourg ne sera pas aussi importante. Pour lui, l'estimation de 800 participants le dimanche est correcte. Lors de la fête de Martigny par exemple, 900 personnes étaient présentes le dimanche.

Animations de vendredi soir et le samedi de la fête

M. Martin souligne que la grande salle des fêtes d'Yverdon pourra accueillir 1000 personnes le vendredi soir lors du spectacle de musique en francoprovençal.

M. Martin soumet des idées d'animations : le samedi après-midi, il sera possible d'écouter des présentations des musées en patois, de parcourir des expositions sur ou en patois et de participer à des « cotterds » ou groupes de discussion thématiques, chacun dans sa langue. Dès 16h, des chorales se produiront au temple d'Yverdon. Le samedi soir, toutes les sections de patoisants pourront se produire à la Marive.

Rappel des urgences

M. Thürler répète qu'il faut envoyer le plus vite possible un rappel pour les pré-inscriptions à toutes les amicales. M. Martin fera le nécessaire.

8. Informations du délégué du GPSR-UniNE, M. Eric Flückiger

Concours littéraire

M. Flückiger fonctionnera comme président du jury international. Dans ce cadre, il rappelle que, conformément au Règlement paru dans *L'Ami du patois* d'avril 2016, les travaux devront parvenir au GPSR-UniNE au plus tard le 31 janvier 2017. Comme tout doit être prêt pour la proclamation du palmarès le 24 septembre 2017, il propose le calendrier suivant :

- début février, les travaux parvenus au Glossaire seront expédiés aux président(e)s des jurys régionaux ;
- ces jurys examineront les travaux de février à mai et feront parvenir leur palmarès respectif au Glossaire au plus tard fin mai ;
- dès réception des palmarès, la séance du jury international (pour sa composition et ses compétences, voir l'article 9 du Règlement) sera préparée par son président; ce jury se réunira au plus tard fin juin, dans les locaux du Glossaire à Neuchâtel, pour établir le palmarès définitif ;
- début juillet, le nombre de prix à acquérir et de diplômes à préparer sera communiqué aux organisateurs de la fête. Un accusé de réception sera aussi envoyé à chaque concurrent.

M. Flückiger ajoute qu'il a besoin, pour faire les envois, de disposer des adresses des présidents des jurys régionaux au plus tard à fin janvier 2017.

Réactions et commentaires relatifs aux propos de M. Flückiger

M. Thürler propose que lors de l'assemblée de la FRIP de novembre 2016, les délégués transmettent le nom des membres des jurys régionaux.

M. Flückiger demande aux délégués s'ils accepteraient que la réunion des jurys régionaux se déroule dans les locaux du GPSR-UniNE à Neuchâtel.

Cette proposition est unanimement acceptée.

Rappel pour la préparation des palmarès et des diplômes :

- ce sont les organisateurs de la fête qui se chargent de préparer les palmarès ;
- ce sont également les organisateurs de la fête qui préparent les diplômes du concours littéraire et les diplômes des mainteneurs ; ils le font avec les CHF 6000 provenant de la FRIP réservés aux fêtes quadriennales.

M^{me} Schafroth demande, au nom du COPIL, combien de prix et de diplômes devront être produits. M. Flückiger répond que ce chiffre sera connu vers début juillet 2017.

M. Flückiger propose que le dimanche de la fête les prix soient affichés sur des posters ou que ceux-ci soient projetés par un beamer.

Il est décidé que ce seront les organisateurs de la fête qui se chargeront d'organiser cela.

9. Rapport d'activités des Fédérations et des invités

Vallée d'Aoste

Aucun délégué du CEFP n'a pu être présent lors de cette séance de la FRIP. Les fédérations demandent au CEFP de leur transmettre un petit rapport d'activités. M. Martin propose de prendre également contact avec M^{me} Dunoyer.

Piémont

Rapport d'Ornella De Paoli, présidente de la EFFEPI

Les activités de la fédération continuent malgré le manque d'aide financière de la Région (auparavant, la Région contribuait financièrement, en particulier au concours scolaire). Ils doivent désormais chercher des sponsors privés.

Le 27 mai 2016 aura lieu la remise des prix du 34^{ème} Concours scolaire à Rónç (Val Soana). Cette année scolaire 2015-2016, 350 écoliers ont participé au concours. Le thème proposé était « Mani che lavorano, mani che creano ».

Le Piémont et la Vallée d'Aoste procèdent à un échange d'école : une école du Piémont prend part au concours Cerlogne de la Vallée d'Aoste tandis qu'une école de la Vallée d'Aoste participe au concours de l'EFFEPI. M^{me} De Paoli souhaiterait qu'un tel échange ait également lieu avec des classes suisses et françaises.

L'EFFEPI en 2016 organise le Festival de la chanson francoprovençal et le Récital de poésies.

Un article du dernier numéro (2015) du journal *Deman* relate la signature de la charte de coopération interrégionale et transfrontalière de développement de la langue francoprovençale par la Vallée d'Aoste et de la région Rhône-Alpes. L'EFFEPI a reçu la visite d'une personne originaire de Jérusalem qui s'intéresse

au francoprovençal. M^{me} De Paoli a donné les adresses des différentes fédérations de la FRIP pour que cette personne puisse continuer ses investigations.

Savoie

Rapport d'Odile Lalliard vice-présidente de la fédération « Lou Rbiolon »

Les 12 et 13 septembre 2015, s'est tenu à Reignier (Haute-Savoie) une fête internationale du francoprovençal.

Les groupes qui avaient organisé cette fête étaient un peu fâchés de n'avoir pas eu les amis suisses à part Les Fayèrou. Certains groupes pensaient même ne pas aller à la Fête d'Yverdon et ne plus vouloir payer la cotisation à la FRIP. A la dernière assemblée générale où M. Martin invité, était présent, son intervention a permis d'apaiser l'amertume.

Lors de l'Assemblée Générale de décembre 2015, Régis Vachoux a remplacé Odile Lalliard au poste de président. M^{me} Lalliard est devenue vice-présidente de la fédération. Ils se sont répartis les rôles : M. Vachoux est actif localement tandis que M^{me} Lalliard s'occupe des relations internationales. Elle reste donc déléguée de la FRIP.

La fédération propose des cours de patois dans les écoles. Ils sont aujourd'hui débordés par les demandes de donner des cours de francoprovençal pour le temps périscolaire des écoles primaires.

M^{me} Lalliard relève que la Savoie connaît une production littéraire de plus en plus importante.

Pays Lyonnais

Aucun délégué de la FFP n'a pu être présent lors de cette séance de la FRIP. Les fédérations demandent à la FFP de leur transmettre un petit rapport d'activités.

Trouée de Belfort

Aucun délégué de l'UPLR n'a pu être présent lors de cette séance de la FRIP. Les fédérations demandent à l'UPLR de leur transmettre un petit rapport d'activités.

Valais

Rapport de Gisèle Pannatier, présidente de la FCVAP

Le patois de Nendaz connaît un travail d'indexation. Un dictionnaire en patois de Salvan est en cours de rédaction. Les différentes associations de patoisants du Valais ont organisé diverses soirées et représentations théâtrales.

Lors de la fête du livre de St-Pierre-de-Clages, du 26 au 28 août 2016, la fédération tiendra un stand. M^{me} Pannatier invite les patoisants des autres régions à proposer des livres en patois à vendre à ce stand.

M^{me} Pannatier transmet un message en tant que représentante de la revue de *L'Ami*

du Patois. Elle appelle les patoisants à contribuer davantage à la revue. Elle pense en particulier à la fédération du Jura. Il manque des textes en patois jurassien.

Vaud

Rapport de Monique Schafroth, Bernard Martin et Didier Conod

Le canton de Vaud connaît un nombre de locuteurs patoisants très peu élevé. L'AVAP doit organiser des activités pour faire connaître le patois. Des membres de l'AVAP sont allés dans une école pour présenter le patois. M^{me} Margot organise une activité sur le patois pour les enfants dans le cadre du passeport vacances. Plusieurs groupes de paroles en patois existent dans le canton : La Chaux, Savigny, Lausanne.

M. Conod a œuvré pour que le patois vaudois soit à l'honneur lors de la foire agricole de Grange-Verney les 7 et 8 mai 2016. La signalétique de tous les stands étaient en patois.

Des ouvrages ont été publiés au cours de cette année : un lexique illustré, avec CD pour la prononciation, « Câise-tè, batoille ! » préparé par le Groupement du Dictionnaire sous l'impulsion de Michel Freymond ; la traduction en patois vaudois de l'Évangile de Marc par le pasteur Daniel Corbaz. Henri Niggeler travaille à rendre accessible la chrestomathie de Paul Burnet qui n'a jamais été publiée.

M^{me} Schafroth présente un modèle d'autocollant pour voiture portant les insignes de la fête. Il sera distribué lors de l'assemblée de la FRIP de novembre.

Jura

Rapport de Francine Girardin, vice-présidente de la FPCJ

Les activités à venir sont une messe en patois et la rencontre des amicales. M^{me} Girardin conseille aux délégués de consulter le site www.djasans.ch pour connaître les activités de la fédération. Des membres de la fédération publient régulièrement des textes en patois dans *Le Quotidien jurassien* notamment. Ces articles sont également publiés sur le site *djasans*.

Fribourg

Rapport de Marcel Thürler, président de la SCPF

L'année 2015 - 2016 a été riche en activités. La société cantonale a finalisé la mise sur pieds de cours de patois dans 6 cycles d'orientation du canton avec la participation d'environ 150 élèves. L'automne 2016 verra l'ouverture d'un 7^{ème} cours au cycle d'orientation du Gibloux. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur la collaboration de 6 enseignants qui assument la responsabilité des cours de patois. Cette situation nous réjouit et prouve que le patois a un avenir. Cette situation nous a contraints d'éditer un livre de textes

patois pour la lecture au sein de ces cours et ainsi que lors des rencontres et veillées de patois organisées au sein des amicales.

Le patois fribourgeois est promis à de belles années et ses membres se réjouissent de pouvoir participer à la fête internationale en 2017 à Yverdon.

Rapport d'activités des invités

Fondation du patois

René Maytain, président de la Fondation du Patois, étant absent, Bernard Martin lit son message aux délégués.

Notre président, Bernard Bornet, a dû, pour des raisons de santé, interrompre toutes ses activités, y compris celles de la Fondation.

La première Messe francoprovençale, concélébrée entièrement en divers patois valaisans, avec le Chœur des patoisants, l'Orchestre de Chambre du Valais et quatre solistes, a obtenu un immense succès. Environ 1200 personnes y ont participé dans une ambiance de cordialité et de recueillement. Preuve en est que le patois est encore très vivant dans le cœur et dans l'âme des Valaisans. La Charte francoprovençale sera signée prochainement. Tous les feux sont au vert. Le Chef du Service de la Culture, M. Jacques Cordonier, prépare un document à l'intention du Conseil d'Etat.

La Charte européenne des langues régionales et minoritaires : le 10 mai 2016 nous avons été invités à rencontrer une délégation du Comité de la mise en œuvre de la Charte. La Suisse romande était représentée par Marcel Thürler, Bernard Martin, René Maytain et Marcel Gaspoz, député au Grand Conseil valaisan. L'enjeu consiste à faire inscrire le francoprovençal en tant que langue régionale et minoritaire dans la Charte européenne. Réponse dans une année environ.

La reconnaissance du patois comme langue minoritaire avec le Oberwalliserdütsch. La motion, déposée par le patoisant Marcel Gaspoz, a été approuvée à l'unanimité en décembre 2015.

Le Bar à Langues de Sion réunit des personnes intéressées à dialoguer, un soir par mois, dans la langue de leur choix. Une table est réservée aux locuteurs des patois valaisans. Leur nombre est en constante augmentation.

10. Fixation de la date de l'assemblée des délégués de l'automne 2016

Pour l'assemblée d'automne, M. Thürler propose la date du samedi 19 novembre 2016.

Celle-ci est unanimement acceptée par les délégués.

M. Martin souhaite lier la rencontre entre patoisants du Chablais et l'assemblée de la FRIP d'automne. Il informera les délégués de la FRIP sur le lieu, l'horaire et le programme de cette assemblée.

11. Divers

M. Poletti avertit que la FRIP possède encore 59 médailles pour les mainteneurs qui seront nommés lors de la fête 2017. Pour savoir s'il faut commander de nouvelles médailles, il invite les délégués à communiquer le nombre de mainteneurs de leur fédération lors de l'assemblée de novembre 2016.

M. Conod propose qu'une page de publicité pour la fête 2017 apparaisse dans le journal *Deman*.

M^{mes} De Paoli et Lalliard recherchent des contributeurs pour financer le journal *Deman* et davantage de lecteurs.

Le président :

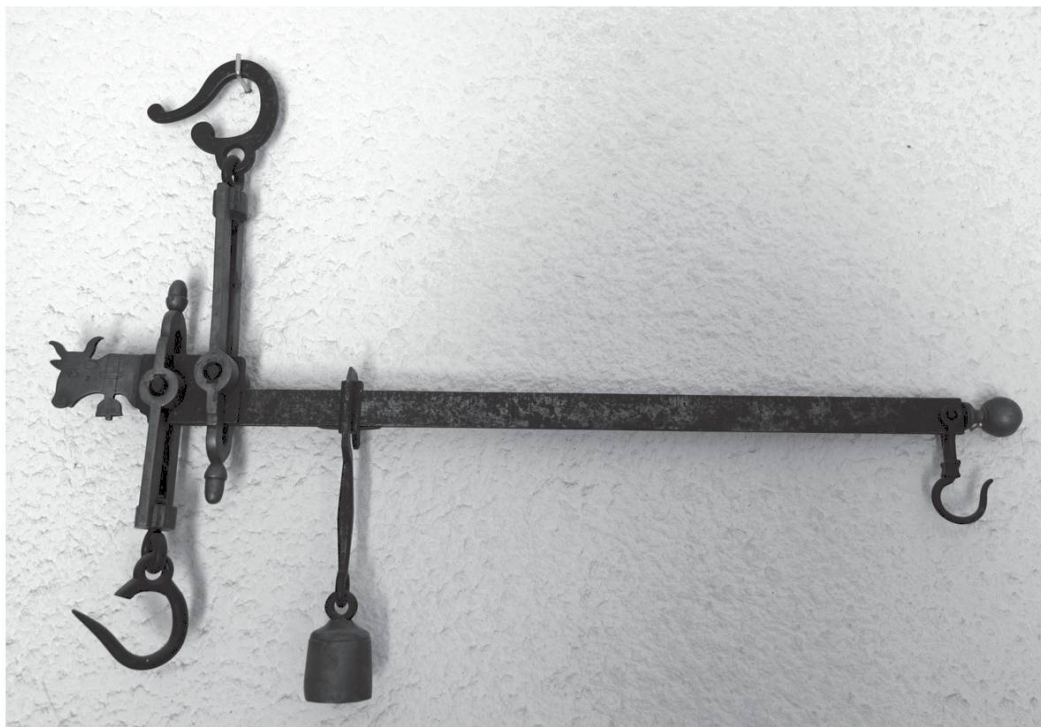
Bernard Martin

Le vice-président :

Marcel Thürler

La secrétaire :

Maude Ehinger



Balance de boucher. Photo Guy-Pierre Barmaz, Anniviers.

► ILLUSTRATIONS

Merci à Anne-Marie Bimet, Hauteville-Gondon (Savoie) et à Guy-Pierre Barmaz, Anniviers (VS), pour les photographies des objets de leurs collections personnelles qui illustrent le thème de L'EXPRESSION DU MOIS.